



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 03/10/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2023, le 3 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 26/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/09/2023.

**Présents** : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Johann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCAERT Jean-Luc

**Excusé avant donné procuration** : M. BAUNARD Dominique à M. POISSON André

**Excusé** : M. PELLETIER Laurent

**Secrétaire de séance** : M. FRAPPIN Christophe

### D2023\_39 – Aménagements pour l'arrosage avec compteurs d'eau

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite du dernier Conseil du Syndicat des Eaux, chaque commune du syndicat doit aménager à ses frais les travaux d'installation des compteurs d'eau (fourni par le syndicat) quand cela est nécessaire pour l'arrosage. Sur la commune, il y a 2 espaces : l'entrée du Lotissement du Champ de la Croix et au pied de l'église.

Il présente le tarif reçu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de AF Lutton qui s'élève à 2 285,00 € HT (2 742,00 € TTC), le mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faibles population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 04/10/2023  
Le Maire  
M. André POISSON

Le secrétaire de séance,  
M. FRAPPIN Christophe